



**Adoption de la décision modificative n°1
du budget 2014 budget principal et budget annexe**

Intervention de Guillaume CROS

Monsieur le Président,
Cher-ère-s collègues,

Comme tous les ans, l'approbation du compte administratif est l'heure de faire le bilan, c'est l'heure de mesurer la sincérité du budget primitif, c'est l'heure d'évaluer l'efficacité de l'action régionale.

A la lecture des chiffres, on constate que les équilibres du budget primitif ne sont pas remis en question, que le compte administratif 2013 fait apparaître un résultat positif. Malgré la baisse du budget, nous avons un taux d'autofinancement assez élevé, ce qui nous permet de pouvoir faire encore appel à l'emprunt si nécessaire pour des investissements. Le Budget est bien exécuté.

Ces résultats positifs ne doivent néanmoins pas masquer les incertitudes sur les recettes des années à venir, nous le savons déjà, la dotation de l'Etat sera amputée de 20 millions d'euros, offrant des perspectives du budget régional en baisse... Baisse du budget qui nous oblige à définir plus que jamais des priorités fortes, où la notion de solidarité prend tout son sens, dans un contexte de réforme territoriale, de perspectives de compétences nouvelles sans garantie de moyens nouveaux... Nous continuerons à agir pour que les choix qui seront faits aillent dans le sens de la transition écologique.

S'agissant de la Décision Modificative n° 1, elle s'inscrit dans la continuité des priorités dégagées lors du budget primitif 2014. Elle fait apparaître des recettes nouvelles ainsi que des provisions nouvelles, provisions motivées entre autres par la perspective en 2015 de la contribution net de notre institution à la CVAE et par la nécessaire péréquation.

Le groupe Europe Ecologie n'approuve pas l'intégralité des projets qu'elle prévoit de financer, je pense notamment au PDMI, dans le cadre de la réévaluation des crédits de paiements du BP, et propose des amendements à cette DM1.

Je passe la parole à Annie Bonnefont qui va les présenter.

AMENDEMENT N°1 (OSP) ET AMENDEMENT N° 2 (VAE):

Présentation : Annie BONNEFONT

Monsieur le Président,

Notre groupe présente deux amendements pour cette DM1.

Amendement n°1

Le premier concerne au chapitre 938 la ligne des crédits relatifs aux Obligations de service Public et plus particulièrement la ligne Tarbes-Paris. Le groupe Europe Ecologie avait déjà voté CONTRE lors de la CP du 1^{er} juillet 2013 (rapport 10.08) lorsqu'il s'était agi de venir compenser le désengagement de la CCI et d'augmenter la participation de la Région à l'OSP Tarbes-Paris. A présent, c'est au tour de l'Etat de se désengager, et à la Région de venir compenser une ligne aérienne déficitaire, dont nous pouvons, au-delà des positions sur le trafic aérien, interroger la pertinence, lorsqu'on sait que Pau se trouve à moins de 50 kilomètres de Tarbes...

Par conséquent, nous demandons que soit :

Retirée la somme de 662 000 € en AE sur la ligne des crédits relatifs aux Obligations de Service Public (Chapitre 938), s'agissant de l'aéroport de Tarbes.

Amendement n°2

Notre deuxième amendement concerne la Validation des Acquis par l'Expérience.

Depuis 2002 les Centres Institutionnels de Bilan de Compétences se sont vus confier en Midi Pyrénées la mission de service public d'informer et de conseiller les demandeurs d'emploi et les salarié-es en matière de Validation des Acquis par l'Expérience, la VAE.

En Haute-Garonne, le CIBC a fermé ses portes en 2011 après une faillite. En 2012, le Centre a repris ses activités et a accueilli 681 personnes au lieu des 1 175 prévues, ce décalage résultant de l'inertie suite aux longs mois d'interruption du Centre. Ce chiffre a été porté à 1 161 en 2013.

Fin 2013, le Centre a obtenu l'appel d'offre concernant le Point Relais Conseil VAE 31 et ce jusqu'en mars 2017, lui permettant de poursuivre sa mission d'accueil et d'information VAE dans 11 lieux de la Haute-Garonne dont 6 MCEF.

Cependant, le nombre de personnes prévu sur ce marché a été calculé sur les données de 2012, c'est-à-dire 700 personnes. Or 2012 était une année de remise en route et cette évaluation était en-dessous des besoins réels : le marché aurait dû être calculé sur la base de 1 175 personnes.

⇒ Considérant que les publics qui ont le plus de mal à accéder à la Validation des Acquis par l'Expérience (VAE) sont souvent ceux qui en auraient le plus besoin : travailleurs de faible niveau de qualification, salarié-es de PME/TPE, publics précarisés,

⇒ Considérant que pour la Région Midi- Pyrénées, la VAE est un axe important permettant à ces publics d'accéder à la qualification,

⇒ Considérant par ailleurs que le CIBC 31 est un interlocuteur important dans le paysage de l'Accueil, l'Information et l'Orientation et qu'il est encore en phase de consolidation de son activité qu'il faut encourager,

Nous proposons d' **Affecter la somme de 100 000 € en CP sur la ligne des crédits relatifs aux Actions et participation en faveur de la formation professionnelle** (Chapitre 931), afin d'être en mesure de répondre aux besoins des demandes en Validation des Acquis par l'Expérience en Haute-Garonne, évalués sur des données erronées dans le cadre du Budget Primitif.

Je vous remercie.

| | |
|------|------|
| VOTE | POUR |
|------|------|